

Assemblée Générale 2020

Rapport Moral et d'Activité

Rapport Financier

Rapport d'Orientation

Vendredi 26 Juin 2020

Association départementale de
parents et amis de personnes
handicapées mentales

Avant-propos

Comme vous l'avez lu dans la lettre d'invitation, l'Assemblée Générale 2020 est particulière à plus d'un titre.

Pour la première fois de son histoire, l'Adapei ne peut réunir physiquement ses adhérent·e·s.

Si le Conseil d'Administration a opté pour une Assemblée Générale « à huis clos et hors présence physique » c'est en veillant à garantir à ses adhérent·e·s le respect du droit de vote inscrit dans les statuts de l'association et relevant de ses valeurs fondatrices.

Prenez le temps de lire les différents rapports concernant 2019 et les orientations prioritaires pour l'année à venir et **VOTEZ** ! C'est ainsi que vous contribuerez à la vie démocratique de l'association, en dépit d'une crise sanitaire qui perturbe nos modes de fonctionnement habituels.

Ce que vous lirez dans ces rapports traduit la nécessité et l'efficacité de l'implication des professionnel·le·s dans l'accompagnement qu'ils·elles assurent auprès de nos enfants, jeunes et adultes. Dans une période difficile comme celle que nous traversons, c'est infiniment précieux. Merci à tous et toutes !

Ces rapports traduisent aussi la nécessaire implication des bénévoles, à tous les niveaux : dans les Conseils de Vie Sociale, dans les Comités locaux, dans le Conseil

d'Administration, dans les groupes de travail, sur « le terrain » pour participer, par exemple, à des actions comme une kermesse, un défi solidaire ou l'opération brioches...Merci à tous et toutes !

Sans bénévoles pas de vie associative ! Devenir bénévole c'est aller un peu plus loin que l'adhésion, c'est s'engager dans le mouvement parental et solidaire. Répondez à l'appel de l'Adapei 49 : rejoignez ses bénévoles.

L'Assemblée Générale 2020 est particulière mais, comme les autres, elle souligne un bilan riche et rassurant sur le dynamisme de notre association et ouvre pour demain des orientations qui lui permettront d'évoluer dans le respect de son projet associatif.

Marie Hélène Chautard,
Présidente



Rapport moral et d'activité

LA VIE ASSOCIATIVE ET LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

A) Nos actions à destination des familles

Journée des familles : le quotidien s'invite dans les échanges entre parents...

De nouveau, l'Adapei 49 a organisé sa « Journée des familles ».

Le 7 mars dernier, 63 familles ont répondu à l'invitation de l'association pour une réflexion sur le thème : « Vie de famille et handicap, maintenant et à l'avenir ».

Tout au long de cette journée, Madame Carine Maraquin, psychologue et thérapeute familiale, est intervenue pour éclairer les parents et introduire les échanges en ateliers à partir des questions que révèle le quotidien de chacun.



Par exemple : Comment fait-on pour tenir en équilibre, tenir debout ? Les proches sont-ils tous des aidants ? L'avenir de mon enfant handicapé, j'y pense...

La profondeur des témoignages et des échanges entre parents montre combien parler de ce qu'on vit est ressourçant et peut contribuer à l'équilibre.

A l'issue de la journée, beaucoup de parents ont exprimé le désir de poursuivre ces échanges en participant à un groupe de paroles que l'association pourrait créer et proposer aux volontaires.

Formation Makaton, pour mieux se comprendre !

Au cours de cette année, la mise en place de sessions de formation au langage Makaton à destination des parents a été possible après des mois d'attente.

31 familles ont bénéficié des deux jours de formation dans les 3 sessions organisées sur Angers, Cholet, Saumur.

Grâce à l'engagement de l'Adapei 49, ces 31 familles vont pouvoir progresser dans la communication avec la personne qu'elles accompagnent et ainsi améliorer la vie de tous les jours.



Périscolaire... création d'un pôle d'appui et de ressources

Depuis des années, beaucoup de parents faisaient part des difficultés qu'ils rencontraient pour "occuper" leur enfant dans le temps extrascolaire. Ce constat avait conduit l'association à sonder les familles et réfléchir aux obstacles qui empêchaient l'inclusion dans les activités périscolaires le matin, le soir et durant les vacances.

Très vite, il est apparu que l'inclusion dans ces activités supposait que les encadrants soient formés et mieux préparés aux conditions particulières de cet accueil.



Adapei 49

L'Association, par l'intermédiaire de son service ESCA'L a répondu à un appel à projet de l'ARS pour l'ouverture d'un Pôle d'appui et de ressources. Son objectif est d'accompagner les familles d'enfants en situation de handicap et les professionnels assurant l'accueil des enfants lors des activités périscolaires et dans les structures de loisirs de droits commun.

En avril dernier, les autorités ont retenu le projet de l'Adapei 49. Ce nouveau service d'ESCA'L se mettra en place rapidement.

B) Les 60 ans de l'Adapei 49

Au cours de l'année 2019, des événements ont été organisés pour fêter les 60 ans de l'Adapei 49 :

- par les services et établissements et par les Comités locaux, des temps festifs et conviviaux fléchés « 60 ans Adapei 49 »,
- par l'association :
 - Le 27 septembre, une **conférence-débat par Charles Gardou** « *Le mouvement inclusif : quels fondements et enjeux ?* » (340 personnes),
 - Le 9 octobre, une **représentation de la pièce de théâtre « Instants (X) fragiles »** (environ 300 spectateurs),
 - Le 23 novembre, une **soirée festive** (plus de 400 participants).



Tous ces événements ont contribué à affirmer les valeurs, les orientations et les savoir-faire de l'Adapei 49. Ils ont servi son image d'association gestionnaire et militante engagée dans le projet de société inclusive au service des personnes en situation de handicap.



Afin de permettre une participation du plus grand nombre, l'Adapei 49 avait décidé de financer totalement les deux premiers événements et de proposer un tarif inférieur au tarif d'équilibre pour la soirée festive. La participation financière de l'Adapei 49 a été de 7 000 € et le soutien des mécènes de 10 000 €.

Le temps de travail des professionnels du siège social consacré aux 60 ans de l'Adapei 49 équivaut à environ 1,25 ETP sur l'année 2019.

B) Les travaux des commissions

La commission EA / ESAT

La commission s'est mobilisée sur les réformes engagées par l'Etat en faveur des EA. Ainsi, les lois adoptées traduisent la volonté de l'Etat d'ancrer les EA dans la logique d'entreprise pour y développer des emplois « durables inclusifs » et permettre un accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. C'est dans ce cadre que 3 CDD tremplin ont été contractualisés pour accompagner à l'emploi en milieu ordinaire des personnes RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Un projet de création au niveau régional d'une Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT) incluant les EA de l'Adapei 49 est aussi à l'étude. L'objectif est de développer l'emploi en statut d'intérim des personnes RQTH en recherche d'emploi avec l'objectif d'insertion en milieu ordinaire.

Concernant les ESAT, la commission s'est concentrée sur la formalisation du nouveau projet de pôle 2020/2024. En amont, l'équipe de direction du pôle a réalisé un état des lieux des établissements, de leur fonctionnement, de l'accueil et de l'accompagnement des travailleurs puis a engagé une réflexion sur les perspectives. Ces éléments ont été partagés avec les administrateurs délégués lors de plusieurs séances de travail, suivies d'une réflexion commune pour arrêter les orientations du pôle pour les quatre ans à venir. Validé par la commission puis adopté en Conseil d'Administration, ce projet a pour principale ambition d'adapter les ESAT et les accompagnements proposés aux profils des personnes accueillies et à la diversité de leurs parcours.

La commission a aussi analysé l'évolution des activités « hors les murs » des travailleurs. Ce type d'activités qui s'inscrit dans une démarche d'inclusion en milieu ordinaire se développe. Ce développement se réalise en tenant compte du souhait et de la volonté des travailleurs et en s'assurant de leur bien-être.

Le projet de légumerie développé en partenariat avec la Mairie de Mauges sur Loire et ALISE (entreprise d'insertion) répondait à notre volonté de mettre en place une nouvelle activité inscrite dans son territoire et dans une démarche inclusive. Démarré en septembre 2019, le projet a été remis en cause avec le confinement et la fermeture des écoles. En effet, le principal débouché des cantines scolaires s'est tari et l'activité s'est arrêtée. L'absence de capacité financière et la fragilité du modèle économique ne permettent pas d'envisager un redémarrage.



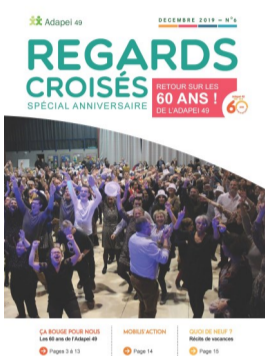
L'atelier théâtre, qui réunit des travailleurs d'ESAT des associations Adapei 49 et Kypseli, poursuit son investissement. Deux représentations de sa première création ont eu lieu à Angers et St Barthélémy d'Anjou. Parallèlement, la troupe a travaillé sa seconde création. Depuis juillet 2019, 3 nouveaux danseurs ont intégré l'atelier. A noter la création de l'association « Compagnie Portraits » pour notamment pouvoir accéder plus facilement aux financements des institutions culturelles.

Enfin, la commission s'est interrogée sur l'application des jours de carence dans le cadre des arrêts maladies des travailleurs. Après l'analyse de l'impact financier pour les travailleurs concernés mais aussi les conséquences financières pour l'Adapei 49, la commission a convenu dans une démarche de solidarité, au vu des faibles rémunérations des travailleurs, de proposer la suppression de ces jours de carence pour tous les travailleurs ayant un an d'ancienneté dans les ateliers. Le bureau de l'Adapei 49 a validé cette proposition qui est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2020.

La commission communication

En 2019, La commission s'est concentrée sur les outils liés aux 60 ans de l'Adapei 49 et sur la revue Regards Croisés « Rétrospective 60 ans » de décembre.

En 2020, elle a défini les missions de la chargée de communication pour l'année 2020 en lien avec les besoins des établissements et services, du siège social, de l'association ou des Comités locaux.



La commission a également travaillé sur :

- Regards Croisés : les thèmes abordés cette année sont le bénévolat pour l'édition de juin et l'inclusion pour l'édition de décembre 2020,
- Un supplément « L'Adapei 49 face au coronavirus » en complément du Regards Croisés de juin,
- La mise en place du paiement en ligne pour les adhésions et les dons,
- L'utilisation de Facebook pour les établissements et services.

La commission hébergement

Le projet angevin avec la Soclova n'a pu progresser en 2019, la Soclova étant toujours en attente d'acquisition du foncier. Un projet complémentaire d'habitat inclusif proche du centre Jean Vilar a été initié pour apporter une solution d'attente. Dans ce cadre, l'Adapei 49 a répondu à un « Appel à manifestation d'intérêt » afin de pouvoir bénéficier d'un financement complémentaire pour sa mise en œuvre.

Le projet à Saint Barthélémy d'Anjou a bien avancé, la pose de la première pierre a eu lieu le 3 mars dernier. Quatre logements sont réservés dans cette première tranche à des candidats que notre association présentera au bailleur social.

Le permis de construire du projet d'extension d'EHPAD de Saumur a été déposé au dernier trimestre. Notre projet sera abrité dans une aile spécifique comprenant 9 appartements et une salle commune.

Dans les différents territoires, les appartements satellites en habitat ordinaire, proches de nos foyers d'hébergement, continuent de se développer. Nous avons bon espoir de pouvoir assurer leur pérennité au-delà de la phase expérimentale, ces appartements correspondant aux attentes de certains résidents. Cette évolution représente une des orientations inscrites dans le nouveau CPOM qui est en fin de négociation avec les financeurs.

La commission brioches

6 740 brioches ont été vendues au sein de l'Adapei 49 (soit une diminution de 5,49 %) comprenant les ventes dans les établissements et services publiques (centres commerciaux, boulangeries, manifestations et Comités d'Entreprises).

Au-delà de l'opération financière (*bénéfices* : 18 595 €), cette mobilisation reste un grand élan de générosité et de partage qui contribue à mieux communiquer sur le handicap et à créer du lien entre les familles.

C'est également une occasion unique d'échanger avec le public sur nos actions et les valeurs de notre association et de mettre en lumière des personnes accompagnées des établissements et services de l'Adapei 49.

Nous sommes satisfaits et heureux de la mobilisation de nos acheteurs et de tous les bénévoles.

Nous remercions tout d'abord les bénévoles des 5 Comités locaux, sans qui cette action ne serait pas possible, et également nos partenaires ainsi que l'Unapei pour les supports de communication.



L'Opération 2020 va vite arriver, restons solidaires !

La commission est soucieuse d'apporter chaque année une dynamique dans l'Opération brioches. Une mise en commun des idées nouvelles permet d'améliorer l'organisation (en tenant compte des conditions sanitaires Covid 19), la communication et d'apporter notre soutien à de nouvelles équipes de bénévoles ou de nouveaux partenaires.

Vous pouvez nous rejoindre pour échanger nos idées ! Chaque initiative est intéressante...

Contact de la référente de la commission brioches : Marie-Loïc Mingot (operation-brioches@adapei49.asso.fr)

La commission ESCA'L

La commission ESCA'L se réunit environ tous les 2 mois. Elle est composée de parents qui sont sources de réflexion et de proposition. La directrice y participe et présente l'ensemble des activités et des projets du service.

Au sein de la commission, nous avons continué à réfléchir sur le projet de service avec le soutien d'Annabel Auriou, responsable qualité/développement de l'Adapei 49. Le projet est en phase de finalisation. Il doit être présenté en 2020 à l'ensemble de l'association. Nous avons également travaillé sur les orientations du projet associatif qui a été validé en Assemblée Générale en juin 2019.

Nous avons aussi échangé sur la candidature d'ESCA'L à un projet de Pôle d'appui et de ressources loisirs et handicap, présenté en collaboration avec le service petite enfance de la Mutualité de l'Anjou. Le projet a été retenu.

De nombreuses activités sont proposées sur l'ensemble des territoires (sports, loisirs et culture) d'Angers, de Cholet et de Saumur. Elles se développent régulièrement. Une nouvelle activité sportive a été mise en place : le baskin qui est une forme de basket adapté à tous les personnes en situation de handicap ou non. Il devrait connaître un véritable essor dans les prochaines années.

Il est important de signaler que sur le plan des salariés permanents du service, de nombreux changements ont eu lieu sur l'année 2019 sachant qu'ESCA'L recrute régulièrement des animateurs temporaires en particulier l'été pour assurer les séjours de vacances des Escaliens.

A ce sujet, 217 Escaliens sont partis en vacances (au sein de 25 séjours) au cours de l'été 2019. Il y a eu 108 Escaliens qui sont partis en hiver (au sein de 5 séjours)

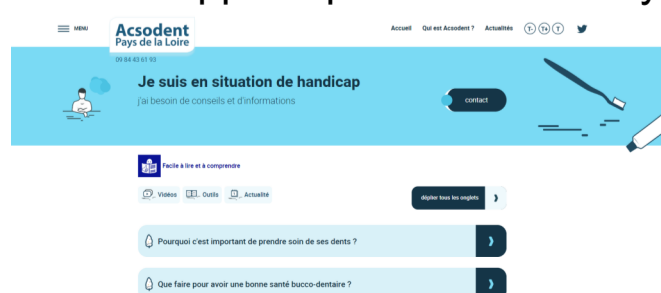
Un dernier chiffre important : 497 Escaliens ont participé à la vie d'ESCA'L en 2019, chiffres évidemment très dynamisants pour le service.

C) Les actions inter-associatives

L'accès à la santé

La commission santé inter associative poursuit ses actions de sensibilisation des professionnels de santé. Elle a organisé des rencontres territoriales pour mieux faire connaître ses actions. L'Adapei 49 est présente dans différents endroits où elle porte le même message :

- permettre à la personne en situation de handicap d'être acteur de sa santé en améliorant sa compréhension des soins et tout ce qui permet d'être en bonne santé.
- participer de façon active à la création et la diffusion sur le plan national des outils Santé BD. Santé BD est désormais reconnu comme un outil de qualité par le secrétariat aux personnes handicapées.
- sensibiliser les professionnels de santé à l'accueil des personnes en situation de handicap comme par exemple les interventions auprès d'élèves manipulateurs radio ou de soignants à l'hôpital.
- soutenir le développement de lieux d'accueils spécifiques ou de parcours simplifiés de soins pour les personnes les plus en difficulté comme par exemple Handisanté 49, plateforme dont la mission est d'accompagner les personnes dans l'organisation de leur parcours de soins. Nous espérons que ce service sera opérationnel en fin d'année.
- sensibiliser les professionnels du médico-social à la prise en compte des éléments permettant de rester en bonne santé comme par exemple les actions développées par Acsodent Pays de la Loire.



La représentation de l'Adapei 49 au sein de l'UDAF

L'Adapei 49, représentée par deux bénévoles, a participé :

- à tous les Conseils d'Administration de l'UDAF 49,
- à la conférence des mouvements le 10 Mars 2020, qui avait pour objectifs de présenter les points forts des associations, les interrogations et les points de vigilance,
- aux réunions du collectif « aide aux aidants familiaux » avec les associations concernées par le handicap. Ce collectif a créé un évènement autour d'une pièce de théâtre : "Je suis l'autre" du groupe Ergatica. L'Adapei 49 a participé à la communication sur cet évènement. Programmé le 28 mars 2020, il a été annulé pour raisons sanitaires, nous espérons le retrouver fin 2020 ou en 2021...

L'UNAF relaie auprès des instances nationales nos revendications quant à l'application des lois en particulier sur l'inclusion.

La représentation de l'Adapei 49 au sein d'ALMA ANJOU

ALMA FRANCE est une association nationale loi 1901 qui lutte contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées. La « prise en charge » ne se fait qu'au téléphone, par le biais de centres d'écoute animés par des bénévoles.

Sur une large plage horaire (du lundi au vendredi, de 9h à 19 h), un numéro national unique, le 3977, est mis à disposition de tous.

Les centres départementaux assurent une écoute de proximité (numéros à 10 chiffres) qui complète l'offre nationale (Maine-et-Loire : 02 41 44 91 48) .

ALMA ALMA ANJOU



L'association, parallèlement au Conseil d'Administration composé de membres, d'écoutes et de partenaires qualifiés dont l'Adapei 49 s'appuie sur des référents experts : médical, juridique, social, un référent handicap mental représenterait une ressource clef.

L'Adapei 49 :

- est membre d'ALMA ANJOU par le biais d'un administrateur depuis janvier 2017,
- siège au Conseil d'Administration d'ALMA ANJOU par le biais d'un administrateur depuis janvier 2017,
- est le référent handicap pour le Maine et Loire, c'est à dire vient en appui sur des situations de maltraitance concernant des personnes handicapées (accompagnement, conseils techniques, administratifs....).

D) La vie des Comités locaux

Le Comité angevin

L'année 2019 a été principalement orientée vers le soutien aux manifestations célébrant les 60 ans de l'Adapei 49.

Le 4 juillet, un après-midi convivial a été organisé, conjointement avec une équipe de professionnels de l'IME Europe. Les familles y étaient invitées à découvrir l'établissement et la vie associative présentée par le Comité angevin.

À la rentrée de septembre, 15 nouvelles familles de l'IME ont été rencontrées individuellement par un roulement de 8 parents bénévoles du Comité pour leur présenter l'association.

Pour saluer l'implication des membres du Comité mais aussi celui des jeunes et professionnels de l'IME Europe pendant l'Opération brioches, il a été organisé à l'IME, le 29 novembre, une présentation du bilan de l'Opération suivi d'un pot de remerciements.

Pour la première réunion de 2020, en présence de membres du groupe EPPI angevin, Mr Baudin, directeur du pôle ESAT a présenté l'actualité du pôle et l'avancement de la construction du nouvel ESAT d'Avrillé. Lors de cette réunion, le Comité a décidé de soutenir financièrement la réfection du foyer des jeunes de l'IME Europe par l'achat de jeux et d'équipements mobiliers à hauteur de 3 000 €.

La réunion du 19 mars a dû être annulée... Les réflexions et démarches pour une action à venir sont suspendues...

Après avoir appris en septembre l'indisponibilité de la salle pour la soirée dansante prévue pour le 4 avril 2020, le Comité angevin avait alors décidé de ne pas s'engager dans le report d'une date pour cette soirée pour ne pas faire doublon avec la soirée anniversaire des 60 ans. La décision du « break » d'un an a finalement évité quelques soucis...

Le Comité baugeois

Quelques mots pour retracer un peu les activités du Comité pour cette année scolaire 2019/2020, année quelque peu chamboulée par l'arrivée impromptue de ce méchant virus Corona.

Pour le 1^{er} semestre, le Comité avait organisé une vente de chocolat pour Noël, ainsi que l'Opération brioches de l'Adapei 49. Le Comité a également pu financer le spectacle de Noël pour les enfants en 2019. Le spectacle de 2020 est d'ores et déjà réservé.

La vente de jus de pommes, la journée bénévolat et la kermesse de l'IME ont été annulées dans l'immédiat par les mesures de sécurité sanitaire du confinement.

Côté effectif, Jessica, la trésorière a quitté le Comité suite à son déménagement et elle a passé la main à Nathalie, une nouvelle recrue dont l'enfant vient d'intégrer l'IME.

Le Comité de parents reste actif et reprendra ses rencontres régulières dès que tout danger sera écarté. Les membres restent positifs et prêts à l'action pour les enfants et l'IME. Ils espèrent que d'autres parents auront envie de se joindre à eux, le Comité étant toujours assez restreint.

Le Comité choletais

Pour l'année, 2019/2020, l'objectif du Comité a été de pérenniser les actions présentes depuis plusieurs années :

- Un pique-nique géant « spécial 60 ans » en juillet 2019 qui a réuni près de 170 personnes. Les desserts ont été réalisés par des personnes accompagnées en partenariat avec des pâtisseries choletais,
- Les rendez-vous accueil pour les nouvelles familles,
- L'Opération brioches : près de 2200 brioches vendues,
- Le Catalogue de Noël,
- Les Soirées à thème : 50 personnes (familles et professionnels) se sont réunies en novembre pour le sujet « Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap ».

Le Comité a préparé 2 actions en partenariat avec les établissements. Elles ont été reportées à cause du coronavirus.



- L'Opération Fouées : fabrication et vente de fouées en partenariat avec Super U de Cholet et les établissements et services de l'Adapei (IME La Rivière et Bordage Fontaine, SESSAD, foyer La Longue Chauvière, Les Résidences) => *date du report non définie.*

- Le Défi Solidaire : 2 sportifs doivent relier à pieds, sans s'arrêter, Noirmoutier à Cholet, soit 150km en 30h. Une cagnotte est ouverte pour financer 2 vélos-fauteuils pour le foyer La Longue Chauvière. Une page Facebook permet de communiquer sur le défi. Les résidents sont très mobilisés et préparent des cadeaux de remerciement pour les donateurs.

=> *Le défi sportif est reporté au 2 et 3 octobre.*

Le Comité segréen

9 juillet 2019 : le Comité a eu le plaisir d'accueillir les enfants et parents du SESSAD pour l'inauguration du jardin sensoriel et un temps convivial autour des 30 ans du SESSAD et des 60 ans de l'association.

12 juillet 2019 : après-midi festif à l'IME Clairval, les jeunes, professionnels, parents et familles d'accueil ont pu partager ce moment de détente et ainsi fêter les 60 ans de l'association autour de jeux d'extérieur, de démonstrations de danses, de chants et se régaler des pâtisseries « maison ».

2 familles du comité local ont répondu à l'invitation faite par le VandB Fest le 13 septembre et ont pu ainsi rejoindre les membres de deux autres associations.

Octobre 2019 : Opération brioches avec ventes sur sites et le 12 octobre matin tenue d'un stand de vente dans l'enceinte du magasin fournisseur et partenaire depuis des années.

24 novembre 2019 : tenue d'un stand au marché de Noël organisé par l'association des commerçants de Segré : AssAnBle. Cette journée a permis de mettre en avant les productions des jeunes de la SIPFP de l'IME Clairval. Le Comité a eu le plaisir de recevoir l'aide de quelques jeunes et familles de l'IME pour l'installation, la vente et le rangement de l'étal.

Décembre 2019 : vente de chocolats Réauté auprès des personnes accueillies et professionnels de l'IME et du SESSAD.

Le bénéfice de la vente des brioches, des chocolats ainsi que le don de l'association organisatrice du VandB Fest ont permis de financer une petite partie du séjour Classe découverte du groupe classe de l'IME Clairval qui a eu lieu début janvier 2020.

Le Comité saumurois

Janvier : Partage de la galette dans les locaux de l'ESAT en présence de Mme Chautard.

Mars: Loto

Avril : Vente de chocolats de Pâques, participation à la journée marche de La maison des Pins

Mai : Pique-nique des familles dans les locaux de l'IME Chantemerle en présence de Mr Sellier et Mme Lelièvre représentant la municipalité de Saumur

Juillet : Participation à la fête de fin d'année de l'IME Chantemerle

Septembre: Café d'accueil des familles à l'IME le jour de la rentrée

Septembre/Octobre : Rencontre des nouvelles familles du SESSAD et de l'IME par Jean-Yves Martin, accompagné de Gilles Chesneau, membre du Comité local. Ces rencontres ont permis d'accueillir parmi nous 3 nouveaux membres: Mme Doaré (IME), Mr Frouin (IME) et Mme Odiau (SESSAD)

Octobre: Opération brioches, participation à la fête des familles du foyer La Maison des Pins. Remise de médailles du travail à L'ESAT

Novembre : Après midi dansante

Décembre : Participation à la fête du foyer L'Accueil, fête de fin d'année de l'IME Chantemerle, remise des cadeaux et colis de Noël pour les établissements. Vente de chocolats et catalogues de Noël Unapei

E) L'Aide aux Projets Vacances, un soutien pour le départ en vacances



L'Adapei 49 propose à ses adhérents deux circuits distincts, selon les situations des personnes, afin de leur permettre d'accéder au bénéfice de chèques vacances par l'intermédiaire de partenariats avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Pour les travailleurs en ESAT, c'est avec le Comité Coordination Action Handicap (CAAH) et pour les autres personnes accompagnées, c'est avec l'Unapei.

Les ESAT de l'Adapei 49, sous convention avec l'ANCV, apportent une bonification de 50 € aux travailleurs qui épargnent 150 € pour leurs vacances et reçoivent ainsi 200 € sous la forme de chèques vacances. Cette épargne des travailleurs est un préalable pour accéder ensuite à l'APV (Aide aux Projets Vacances) pour un projet spécifique.

En 2019, les ESAT ont versé 6 900 € de bonification pour l'épargne de 138 travailleurs. Parmi eux, 63 ont demandé et obtenu une aide supplémentaire pour leur projet vacances. Au total 21 820 € ont été attribués par les commissions CCAH/ANCV.

Pour les 38 demandeurs d'APV, hors ESAT, les commissions Unapei/ANCV ont attribué un montant total de 15 550 €.

Nous avons été amenés, en février dernier, à régulariser une anomalie de circuit de nos formulaires de demande d'APV. En effet, il a été précisé que les dossiers habituellement remis par le service ESCA'L ne s'adressent pas aux travailleurs d'ESAT. Un courrier d'information à ce sujet a été envoyé à l'ensemble des adhérents Escaliens.

Le contexte de crise sanitaire de cette année 2020 nous laisse à ce jour dans l'incertitude quant aux attributions ou éditions des chèques vacances ainsi qu'à la réalisation de tous les projets. L'aide bénévole pour le traitement des dossiers a dû s'interrompre. Ce travail est cependant entièrement assuré par Geneviève Ménard, salariée au siège. Nous la remercions.

F) Le groupe EPPI

Après avoir participé, le 1^{er} mars 2019, à un temps spécifique de réflexion sur le nouveau projet associatif, les membres du groupe EPPI se sont réunis lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019 pour échanger autour d'une présentation simplifiée de ce nouveau projet 2019/2023.

Ce temps, en parallèle de l'Assemblée Générale statutaire, s'est achevé par un jeu spécialement conçu par l'animatrice du groupe pour marquer les 60 ans de l'Adapei 49.

Le jeu de plateau a permis aux membres de jouer en équipe à la découverte de l'histoire de l'Adapei 49 et de partager un moment convivial sympathique.



À la rentrée de septembre, Adeline Leroy, salariée de l'association, a pris le relai pour assurer l'animation d'EPPI. Actuellement constitué de 30 personnes accueillies en établissements de l'Adapei 49, ce groupe bien représenté sur Angers, doit encore se développer sur les secteurs de Cholet et de Saumur.

Les rencontres :

- Le 11 octobre : l'Opération brioches a mobilisé quelques membres angevins pour assurer une permanence au point de vente du Centre Leclerc Camus avec l'appui du Comité local.
- Le 15 novembre : une rencontre à Angers a réuni 15 membres de tous secteurs qui, après avoir piqué-niqué ensemble, ont échangé pour définir les activités de découvertes citoyennes à venir et aussi pour préparer la fête et le flash Mob des 60 ans de l'Adapei 49.
- Le 23 novembre : une participation remarquée d'EPPI à la soirée festive du 60^{ème} anniversaire de l'Adapei 49
- Le 13 décembre : un temps de présentation à l'ESAT de Cholet puis une réunion d'information proposée aux résidents de La Longue Chauvière.
- Le 7 mars : 13 personnes ont rejoint EPPI lors de la journée des familles. Elles ont participé aux ateliers prévus sur le thème « Ma famille et moi ». En fin de journée, le groupe a présenté une restitution de ses échanges sous la forme d'une fresque.
- Le 13 mars : une visite commentée de la Ressourcerie des Biscottes a eu lieu dans le cadre de Made in Angers.

... Interruption du programme prévu pour cause de confinement...

EPPI reprendra dès que possible avec de nouvelles propositions.

G) Le fonds de dotation « Handicap et Citoyenneté : agir ensemble »



DES PROJETS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

- Festival « Rencontre Expression Handicap »**
Participation à des ateliers créatifs et des représentations théâtrales pour valoriser les compétences des personnes handicapées auprès du grand public
- Calendrier culinaire**
Création d'un calendrier pour favoriser l'autonomie et faciliter l'accès à des recettes adaptées
- Tablettes numériques**
Achat de tablettes numériques pour favoriser la communication et les apprentissages
- Habitat autonome**
Aménagement d'un logement pour permettre aux adultes handicapés de « tester » la vie en autonomie

Et pleins d'autres projets à découvrir sur notre site internet !

Le fonds de dotation se réunit une fois par an pour sélectionner les projets auxquels il apportera son soutien financier durant l'exercice.

C'est ainsi qu'en 2019, l'IME Clairval a été subventionné pour l'acquisition de tablettes et tableaux blancs interactifs, et que le foyer La Maison de Belle-Beille a pu acquérir du mobilier pour un appartement expérimental en proximité immédiate du foyer d'hébergement.

Une visite de cet appartement a été organisée en septembre dernier, à laquelle les donateurs ont été conviés, ce qui leur a permis d'échanger avec les personnes accueillies et de voir les acquisitions réalisées.

Une donation plus importante que de coutume a été perçue en 2019, il s'agit d'une part d'une petite maison sur Cholet.

Nous en profitons pour vous rappeler que le fonds de dotation est habilité à recevoir différentes formes de donations (dons d'entreprises et de particuliers, legs, successions...).

L'ACTIVITÉ GESTIONNAIRE

A) COVID 19

L'irruption de l'épidémie liée au coronavirus est venue bouleverser considérablement notre début d'année 2020. Toute l'activité antérieure nous semble lointaine, notre attention étant tournée vers le seul objet du moment.

L'épidémie est venue interrompre nos activités habituelles, questionner nos pratiques professionnelles et nous inciter à apprendre très vite à nous adapter en permanence.

Au jour le jour, nous avons dû assimiler l'ensemble des recommandations et obligations reçues quotidiennement en provenance du ministère de la Santé, du Travail, du secrétariat aux personnes handicapées et de l'Agence Régionale de Santé.

Le Comité de direction et notre responsable qualité/gestion des risques/développement, ont piloté, partagé et décliné l'ensemble des mesures, en lien avec les instances associatives.

L'Adapei 49, les équipes de direction, les professionnels des établissements et services, ont montré et démontré leur potentiel de résilience, leur adaptation et leur agilité pour accompagner différemment les personnes accueillies et pour tenter de soutenir les familles. Nous devons en être gré aux professionnels qui ont été nombreux à répondre présents.

Aujourd'hui encore, les établissements et services se réorganisent avec une préoccupation permanente : assurer le meilleur service possible aux personnes accueillies et aux familles.

Pour en finir avec la COVID 19, il est important de souligner combien cette crise est venue tester nos organisations et notre capacité collective à faire face à une crise d'une telle ampleur. Nous avons beaucoup d'enseignements à en tirer.

L'épidémie a mis en sommeil plusieurs dossiers initiés en 2019 et inaboutis dorénavant. Nous pouvons citer par exemple : les discussions autour du futur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, notre réponse aux appels à manifestation d'intérêt dans le domaine de l'habitat inclusif, notre projet inclusif sur le territoire choletais. Vous trouverez des informations sur ces dossiers un peu plus loin.

D'autre part, de nombreux dossiers au long cours s'étalent sur plusieurs années civiles.

Pour autant, l'année 2019 a été riche en événements comme à l'accoutumée et vous trouverez ci-dessous quelques exemples de cette richesse.

B) La prise en compte des politiques publiques

La mutation des politiques d'accompagnement

Quatre principes fondamentaux sous-tendent l'esprit des réformes en cours :

- Une évaluation globale et partagée des besoins des personnes accompagnées, afin de s'assurer de l'exhaustivité des réponses à leur apporter,
- Le développement des coopérations territoriales, pour garantir la complémentarité des interventions des différents acteurs au service du projet de vie des personnes,
- Le déploiement de mode d'intervention qui doit se faire, chaque fois que possible, au domicile de la personne accompagnée ou dans son milieu de vie ordinaire
- Le renforcement du pouvoir d'agir, de la participation sociale et de l'autodétermination des personnes accompagnées et le déploiement de projets co-construits, partant des attentes exprimées par les personnes.

La définition de l'habitat inclusif

Des textes ont fixé les dispositions obligatoires à la mise en œuvre de projets d'habitat inclusif et le cahier des charges national du projet de vie sociale et partagée que ces projets doivent intégrer. Cette notion d'habitat inclusif se précise ainsi au fil du temps.

L'inscription du principe de l'école inclusive dans la loi pour une école de la confiance

Le Gouvernement a présenté son programme « pour une rentrée scolaire pleinement inclusive ». Face à l'augmentation constante du nombre d'élèves concernés, l'école replace la proximité et la réactivité au cœur de l'organisation de l'accompagnement.

La simplification des démarches des familles et la personnalisation des parcours des élèves sont deux autres piliers de ce plan de transformation. Avec un amendement « école inclusive » dans le projet de loi pour une école de la confiance, le secteur médico-social est appelé à soutenir le travail des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) et à développer des équipes mobiles départementales.

Les premières pistes de la future réforme de la tarification du handicap

Au cours du dernier trimestre 2019, les établissements et services médico-sociaux du secteur ont découvert les deux scénarios retenus par le comité stratégique SERAFIN-PH (Services et établissements : Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des Personnes handicapées) sur leur futur financement.

La réforme contient des référentiels de besoins et de prestations : ce sont des ensembles d'outils et des règles relatives à leur utilisation, permettant d'allouer des ressources aux établissements et services médico-sociaux accueillant ou accompagnant les personnes en situation de handicap dans une logique d'équité, de promotion des parcours, de souplesse et plus globalement d'amélioration des modalités de leur accompagnement.

La stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants

La stratégie annoncée en 2019 vise à prévenir l'épuisement et l'isolement des aidants, en diversifiant et en augmentant les capacités d'accueil des lieux de répit, en proposant des solutions de relais, en leur ouvrant de nouveaux droits. C'est une prise de conscience grandissante des Pouvoirs publics à l'égard du rôle joué par les familles et autres proches aidants.

La réforme de la démarche qualité

La Haute Autorité de Santé (HAS) s'est vue confier par une loi de juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, la responsabilité de la procédure d'évaluation applicable au secteur médico-social dans son ensemble. Ainsi, la HAS a pour mission d'élaborer le nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services, ainsi que le nouveau cahier des charges d'habilitation des organismes en charge des évaluations. Un décret à paraître en 2021, doit déterminer les modalités de publication des rapports d'évaluation, ainsi que le rythme de ces évaluations.

B) La démarche qualité

2019 a permis de lancer les différents groupes de travail missionnés pour travailler sur les axes d'amélioration issus des résultats des évaluations internes de 2018.

Des plans d'amélioration de la qualité ont été définis au niveau de chaque pôle.

Quelques travaux essentiels initiés en 2019 :

- la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des projets personnalisés,
- la procédure d'admission.

2019 a également été l'occasion d'actualiser les projets d'établissement et de service de certains pôles ou de mener une réflexion sur un projet de pôle sur la base d'une démarche participative.

C) Quelques dossiers 2019

Le renouvellement du CPOM pour les années 2019 / 2023

Les discussions se sont poursuivies avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental sur les orientations du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les orientations sont articulées autour de 3 grands axes déclinés en "fiches objectifs" :

- Premier axe : La réponse aux besoins territoriaux et l'adaptation aux parcours des personnes (démarche inclusive, accès à la scolarisation, insertion professionnelle, parcours et accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes, accompagnement spécifique des personnes porteuses de TSA),
- Deuxième axe : La bientraitance, la démarche qualité et gestion des risques (autodétermination, prise en compte de la parole des personnes accompagnées, leurs attentes et leurs besoins, prévention en matière de santé et accès aux soins),
- Troisième axe : L'efficacité et l'innovation des organisations (innovation, communication, développement durable...).

Parmi les échanges qui ont ponctué l'année 2019, nous pouvons évoquer les réflexions autour de :

- l'évolution des IME vers des pratiques encore plus inclusives (classes externalisées dans des groupes scolaires ordinaires, renforcement des liens avec les centres d'apprentissages, mise en œuvre d'équipes de soutien à la scolarisation)
- La création de réponses à l'accueil des jeunes en Amendement Creton (jeunes de plus de 20 ans accueillis en IME) et en particulier création d'une plateforme inclusive à Angers dans le quartier de la Roseraie. Cette plateforme se ferait en lien avec tous les acteurs du quartier.
- La diversification de l'offre d'hébergement avec des appartements situés à proximité des foyers d'hébergement.
- Le renforcement de l'insertion vers le milieu ordinaire des adultes en capacité de travailler, avec la création d'un service d'accompagnement dédié et adossé à Adapei-formation.
- Le développement des offres de parcours à destination des personnes handicapées vieillissantes.

La réponse aux appels à candidature

Suite à un appel à candidature du Conseil départemental, l'Adapei 49 a mis en place une action de formation "soutien aux aidants" avec un cycle de 7 séances d'accompagnement sur Angers. Il s'agit d'aider les aidants familiaux intéressés, à mieux vivre cette situation dans le « prendre soin de soi ». L'atelier propose un espace de rencontres et d'échanges dans un cadre bienveillant. Une autre session de formation doit avoir lieu à Saumur en 2020. Les deux sessions sont animées par l'IREPS Pays de la Loire (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé)

Suite à un appel à projet de l'ARS, en collaboration avec la délégation régionale aux droits des femmes, autour des violences faites aux femmes en situation de handicap, plusieurs établissements et services se sont portés volontaires pour une étude et une réflexion sur ce sujet. Il s'agit de repérer des situations ayant eu cours au sein de ces derniers, d'élaborer des modes de réponses et de mieux protéger les femmes soumises à des violences en particulier sexuelles ou sexistes.

La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « habitat inclusif »

En 2019, plusieurs dossiers ont suivi leur cours à Angers, Saumur et Saint Barthélémy. Ils ont été travaillés avec des organismes de logement sociaux et les collectivités territoriales. Ce sont des projets long terme devant aboutir entre 2020 (2021 sans doute dorénavant) et 2022.

Il s'agit de lieux d'habitation autonomes, chacun disposant de son logement au sein de résidences tout publics avec le soutien d'une équipe d'animation et de services d'aide à domicile si nécessaire.

L'Adapei49 a déposé début 2020 deux lettres d'intention à l'Agence Régionale de Santé faisant suite à ces projets en cours depuis plusieurs années.

La réponse à l'appel à projet « emploi Accompagné »

- L'objectif du dispositif est d'accompagner des personnes en situation de handicap travaillant ou souhaitant travailler en milieu ordinaire et de permettre une intégration rapide dans l'entreprise. Il est fondé sur le principe du « *Place and Train* » : insérer d'abord, puis former et soutenir dans le cadre de l'activité de travail.
- Nous avons obtenu la labellisation en Décembre 2019. Le groupement se compose du mandataire VYV³, l'association Réactive (porteur du dispositif CAP Emploi) et d'Adapei Formation.
- Une équipe composée de trois « Job Coach » (conseillers en emploi), a commencé les accompagnements. Actuellement 12 personnes sont accompagnées et les résultats sont très prometteurs. L'objectif est de 60 accompagnements par an.

Le projet territorial choletais

Le vieillissement des locaux de l'IME La Rivière à Cholet a nécessité la mise en œuvre d'un groupe de travail regroupant les dirigeants associatifs, les directions et les représentants du personnels .

Il s'agit de mener une réflexion sur la reconfiguration des IME choletais, avec un renforcement de l'inclusion scolaire, une éventuelle nouvelle répartition des jeunes accueillis, une redéfinition des besoins en locaux permanents...

D) L'activité des pôles

Le pôle Inclusion Scolaire Accompagnement et Soins (ISAS)

Cette année a vu le développement de nouveaux services sur le pôle. Le SESSAD de Cholet a accueilli deux nouveaux projets en ouvrant, en janvier 2019, un SESSAD "Très Précoce" destiné à accompagner des enfants dès dix-huit mois présentant des troubles du spectre autistique.

En septembre 2019, une Unité d'Enseignement en Maternelle (UEM) pour enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA) s'est inscrite dans la continuité de la classe ULIS TSA qui accueillait l'année précédente quatre des enfants de l'UEMA. Sept enfants de quatre à six ans sont accompagnés au sein du groupe scolaire des Turbaudières de Cholet par une enseignante et l'équipe de professionnels éducatifs et thérapeutiques du SESSAD. Cette ouverture est le fruit du travail mené par les équipes depuis quelques années. Nous espérons le développement de ces dispositifs sur d'autres territoires pour les prochaines années.

L'IME La Rivière a également ouvert en septembre une classe externalisée concernant sept enfants au sein de l'école Chambord à Cholet. C'est un pas de plus dans le développement de la dynamique inclusive qui concerne tous les IME du pôle. Ces dispositifs ne sont possibles qu'avec l'engagement de tous les partenaires sur les territoires, Education Nationale en premier lieu, mais également les collectivités territoriales. Le développement de ces projets demandent du temps et beaucoup de mobilisation.

La cellule autisme s'est également réunie à plusieurs reprises cette année. Parents et professionnels engagés ont contribué aux orientations visant à développer des accueils de qualité en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé. La priorité a été donnée aux évaluations fonctionnelles. Celles-ci ont pour objectif de définir des interventions répondant aux besoins des enfants et d'élaborer le projet personnalisé en étroite collaboration avec les parents. Les orientations et choix validés à l'échelle du pôle seront intégrés dans un guide des pratiques d'accompagnement destiné aux familles et aux professionnels.

Pour développer notre expertise, nous avons également créé une équipe d'appui et de coordination TSA. Composée d'une éducatrice coordinatrice ainsi que d'un psychologue (recrutement non finalisé à ce jour), elle apporte son expertise et soutient l'action des professionnels sur l'ensemble des établissements et services du pôle.

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) a effectué sa deuxième année de fonctionnement avec une importante montée en activité puisqu'une vingtaine d'enfants et jeunes adultes bénéficient de son soutien. Malheureusement, peu ont pu bénéficier d'une sortie du dispositif pour un accompagnement plus pérenne vers un établissement correspondant à leurs besoins que ce soit dans le secteur « enfant » comme « adulte ». Le pôle est désormais bien inscrit dans le paysage médicosocial du territoire et les partenariats au bénéfice des parcours continuent de se développer. Plusieurs professionnels des IME et des SESSAD ont rejoint le pôle cette année pour assurer des missions de coordination de parcours.

Afin de soutenir ces différents projets et développer les compétences des professionnels, nous avons organisé plusieurs formations transversales venant compléter les actions de formation spécifiques aux établissements et services. C'est ainsi qu'en 2019, près de 90 professionnels ont suivi une action de formation sur le Makaton, les ateliers numériques jeunesse et les outils d'évaluation (Pep 3 et Vineland).

Enfin l'équipe de direction du pôle a activement travaillé à la construction des objectifs du CPOM qui vont profondément faire évoluer l'offre de services proposés aux enfants et adolescents.



Unité d'Enseignement en Maternelle (UEM)
pour enfants avec troubles du
spectre de l'autisme

au sein du groupe scolaire Les Turbaudières à Cholet

Pilotage : SESSAD de Cholet

Adapei 49

Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales

Le pôle formation et insertion

Adapei Formation

- Les missions sur Angers, Cholet et Saumur :
 - La formation continue des travailleurs d'ESAT et d'ouvriers des EA
 - Des prestations d'accompagnement individuelles et collectives à destination des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des jeunes suivis par les missions locales... handicapés ou pas.
- Les prescripteurs et financeurs : Pôle Emploi, Cap Emploi, les Missions Locales, l'AGEFIPH, le Conseil régional, le Conseil départemental, la Direccte, la MDA, le Fonds Social Européen (FSE), les ESAT, les Entreprises Adaptées, les autres structures médico-sociales, les Centres de formation d'apprentis...
- L'équipe : 26 salariés soit 23 ETP
- Les actions de formation, les prestations :
 - La prestation **AVAnCE** (Action de Vérification et d'Analyse des Compétences et de l'Employabilité) a été reconnue comme dispositif « remarquable » sur le département, financée par le Conseil départemental et le FSE (prestations de diagnostic du handicap). Nous allons répondre au nouvel appel à projet pour 2021 avec un module élargi : « santé + » afin d'accompagner vers le soin souvent mis de côté ou repoussé.
 - La formation **Prépa Avenir** financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire sur les territoires d'Angers et Cholet se poursuit. Nous sommes mandataire sur Angers et partenaire sur Cholet. Nous allons répondre avec le même groupement au nouvel appel d'offre marché public 2021/2024.
 - L'action **EVPP** (Evaluation et Validation du Projet Professionnel) sur Cholet à destination des publics PLIE, est renouvelée, période 2018 à 2020.
 - Sur le territoire choletais en lien avec les services de l'agglomération, le PLIE et la Préfecture, les actions à destination notamment des publics issus des quartiers prioritaires se poursuivent : **Optimiser ses Rencontres Professionnelles, Ouverture aux Secteurs Porteurs, les Ateliers Numériques**, une préparation au **Forum de l'emploi et START'R**.
 - Nous conduisons le marché régional des **Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS)** de l'AGEFIPH. Nous sommes mandataire régional pour les PAS Handicap Mental, d'un marché dont les 5 cotraitants sont les 5 Adapei des Pays de la Loire.
 - Nous sommes associés en groupement sur le dispositif « **Activ Projet 2** » (**AP2**) pour l'accompagnement de demandeurs d'emploi, orientés par Pôle Emploi uniquement, en construction de projet professionnel.
 - Nous accompagnons des apprentis en CFA au travers le dispositif **ATHA** qui permet de soutenir un apprenti rencontrant des difficultés d'apprentissage (rythme, méthodologie, adaptation des contenus...).
 - Adapei Formation est habilitée "**marque qualité FALC**" (FACILE à Lire et à Comprendre) auprès de l'Unapei.
 - La certification **DATADOCK** nous a été accordée en août 2017. La réforme de la formation professionnelle (France Compétences, OPCO...) nous conduit à une nouvelle forme de certifications **en 2022 : QUALIOPI** (Report lié à la période de confinement).



SESSAD Apic's

Ce service s'adresse à des jeunes majeurs d'IME en Amendement Creton ayant obtenu une orientation ESAT.

- Suite à des stages positifs en ESAT et sur le SESSAD Apic's des jeunes adultes intègrent le service afin de finaliser leurs projets professionnels, de monter en compétences techniques (savoir-faire), en qualité de travail d'équipe (savoir-être). Ils sont progressivement intégrés en situation de travail dans les ESAT de l'Adapei 49 sur les sites de Trélazé, Cholet et la Pommeraye.
- Le parcours d'une durée indéterminée se finalise par l'intégration en ESAT de manière progressive et positive.
- Nombre : 25 places (16 sur Angers et 9 sur Cholet). En fin d'année, nous avons pu créer 3 places sur l'ESAT de la Pommeraye, cette expérience est positive.

Le pôle ESAT

Cinq sites constituent le pôle ESAT. L'accompagnement est assuré par 60 professionnels représentant 50 équivalents temps plein, répartis dans les services de soutien suivants : le travail et l'activité professionnelle, la formation sociale, l'approche socio-éducative et la direction.

L'activité économique est structurée autour de deux approches distinctes : la sous-traitance industrielle avec des activités de montage, de conditionnement, de tri, d'impression, d'assemblage et de façonnage et la prestation de service avec une approche métier (espaces verts, blanchisserie, confection, nettoyage industriel, conditionnement en entreprise).

Le chiffre d'affaires est de 2 200 000 € pour un résultat de l'exercice 2019 de 450 000 €. Une évolution très positive par rapport aux années antérieures, même si le chiffre d'affaires reste à peu près identique, le résultat évolue de manière très nette. A noter que pour la première fois depuis la création du pôle ESAT, tous les sites dégagent un résultat positif, c'est une réelle satisfaction qui vient saluer l'implication de tous les acteurs. Dans le cadre de cette activité économique, nous enregistrons une progression des mises à disposition au sein des entreprises locales.

2019 : une nouvelle définition de la place des acteurs

▣ *des orientations fortes :*

Le projet de pôle a fait l'objet d'une profonde réflexion avec l'ensemble des acteurs (familles, travailleurs, professionnels et élus), l'écrit finalisé a été validé par le Conseil d'Administration en octobre 2019. Une synthèse d'une dizaine de pages a été extraite du document principal afin de porter le projet à la connaissance d'un plus large public. Fin 2019, une présentation de ce projet a été réalisée sur chacun des sites du pôle

▣ *Projets architecturaux :*

La construction de l'ESAT d'Avrillé a débuté juste avant l'été 2019, le projet comprend des bâtis sur une surface de 3 000 m² qui émergeront sur une parcelle foncière de 12 000 m². La réception des travaux est prévue avant l'été 2020, malgré la crise liée au COVID 19. Le déménagement devrait être organisé avant les congés d'été.

La réhabilitation du site choletais nécessitait un dépôt de demande de permis de construire. Celle-ci a été faite avant l'été et nous avons reçu l'accord en novembre 2019. Le chantier a démarré en mars 2020, pour une réception prévue fin 2020, début 2021.

Concernant l'ESAT de Saumur, une déclaration préalable de travaux a été déposée en mairie au cours l'automne 2019, le programme de restauration de l'ESAT devrait démarrer une fois la crise du COVID 19 passée.

▣ *Formation :*

La formation constitue un axe de travail primordial dans le cadre de l'exercice de la mission des professionnels auprès des travailleurs handicapés. De manière à prendre en compte les orientations de politique publique, la direction du pôle a pris la décision de dispenser une formation intitulée **Inclusion sociale et professionnelle des travailleurs en situation de handicap**. Chaque professionnel a bénéficié d'une formation de trois jours, cinq sessions ont été organisées sur l'année 2019/2020. La formation vise plusieurs objectifs :

- apporter au stagiaire des connaissances théoriques actualisées autour de la notion d'inclusion,
- permettre au stagiaire de s'approprier la notion d'inclusion et de réfléchir à une nouvelle démarche dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- connaître les orientations des politiques publiques en termes d'inclusion,
- connaître les outils permettant de travailler avec les travailleurs accueillis,
- animer et manager une équipe de travailleurs handicapés.

▣ *Qualité :*

Les pistes d'amélioration issues de l'évaluation sont au travail sur les différents sites, le suivi est assuré par un binôme constitué du référent qualité et du responsable de site. Par ailleurs, ce travail alimente également le plan d'action adossé au projet de pôle, les référents qualité sont regroupés au sein d'un groupe transversal au pôle auxquels s'ajoutent une correspondante qualité et le directeur du pôle.



Le pôle Entreprises Adaptées : un retour du niveau d'activité qui se confirme

2019 : une année de stabilité sur le plan de l'activité économique par rapport aux 3 années précédentes, en pleine évolution. Un chiffre d'affaires (CA) et Heures Vendues (HV) en légère baisse sur le global (CA à -5% et HV à -1%), entre autres liées à la baisse sur les activités de service (cuisine centrale, blanchisserie, CA à -4%), et activités de sous-traitances industrielles (bois, câblage électrique, prestation en entreprise ... avec un CA à -6%). Baisse liée à des arrêts de contrats clients connus, ou une tendance plus fragile dans certains autres secteurs.

Ce qui a eu pour conséquence de limiter cette année le recrutement de salariés en situation de handicap (TH), voire légèrement diminuer notre effectif global sur le Pôle EA (-6 personnes).

2019 : c'est l'année de la mise en application des nouvelles réformes pour les EA, avec la mise en place d'un nouveau système de calcul du nombre de travailleurs handicapés sur effectif global (système d'écrêtage), la mise en place d'un dialogue de gestion avec la Direccte territoriale, le lancement de nouvelles expérimentations dans une volonté d'insertion en milieu ordinaire classique. Nous avons de ce fait lancé l'expérimentation « CDD Tremplin » sur l'EA Avrillé Espaces verts, avec 3 recrutements et engagé la réflexion sur la mise en place d'une EATT Pays de Loire (EA Travail Temporaire).



Avec l'accompagnement financier lié aux fonds de transformation et modernisation des EA dans le cadre de la réforme, nous avons initié en 2019, certains chantiers importants tels que la modernisation de nos outils de gestion de compétences (RH), les outils de communication, la démarche RSE, et la continuité de nos améliorations d'atelier, et investissements matériels et immobilier (avec en outre l'extension du bâtiment espaces verts à Avrillé).

L'année 2019 est marquée aussi par des départs de salariés (TH, encadrants) après une longue et belle carrière dans nos établissements.

Le pôle Habitat, Accompagnement et Soins (HAS)

L'année 2019 est l'année de lancement du pôle Habitat, Accompagnement et Soins. Effectif à partir de mai, il a pris corps tout au long de l'année.

Une réunion de l'ensemble des salariés de ce nouveau pôle a été organisée en juin. 120 salariés étaient présents à cette réunion de présentation et d'organisation.

Fin juin 2019, le départ en retraite de Jean Pascal Foucron a été un élément important de la vie de La Maison des Pins. Deuxième directeur de cet établissement, très impliqué, son départ a été l'occasion d'un moment festif avec les résidents.



L'organigramme du pôle HAS s'est déployé à partir du 1^{er} septembre et pour une période d'un peu plus de deux ans, jusqu'en janvier 2022.

Parallèlement l'équipe de cadres a, tout au long de l'année, élaboré et écrit le projet de pôle avec la participation des écrits des équipes et les échanges avec les administrateurs du comité technique. Celui-ci a été constitué en septembre avec 4 administrateurs et les directeurs du pôle. Il s'est réuni régulièrement jusqu'à la validation du projet par le Conseil d'Administration le 4 mars 2020.

Des commissions transversales se sont mises en place et un travail sur les projets personnalisés et les critères d'admission a été réalisé. Un groupe s'est attaché à suivre les différentes expériences de logements différenciés développés par les foyers d'hébergement, en complément des commissions existantes, cellule qualité, copil OGIRYS (dossier de l'utilisateur), OCTIME RH (gestion de planning)....



Le deuxième événement majeur pour le pôle HAS est l'ouverture au 1^{er} février du CAJ de la Longue Chauvière. Huit places se sont ouvertes avec une priorité donnée aux jeunes de plus de 20 ans de l'IME Bordage Fontaine. Ce CAJ a rapidement trouvé ses marques avec l'engagement de l'ensemble des professionnels de l'établissement et notamment des 3 professionnels recrutés.

Les personnes ont bénéficié de l'agrandissement réalisé dans le prolongement de la salle d'activité de l'établissement. Ils utilisent aujourd'hui une salle qui leur est dédiée et participent aux activités des ateliers déjà en place.

En accord avec l'ARS, quatre de ces jeunes bénéficient d'un accompagnement spécifique de l'équipe mobile de médicalisation créée à cette occasion. Celle-ci est composée d'une aide-soignante et d'une cadre de santé. Elle est amenée à se développer pour intervenir sur l'ensemble des établissements et services du pôle.

Pour 2020, la poursuite du travail autour des projets d'habitats alternatifs, inclusifs doit se poursuivre ainsi que l'écriture des projets de services et d'établissements et du projet de soins... Tout ceci en fonction de l'actualité....

Le pôle Sport, loisirs et vacances adaptés : ESCA'L

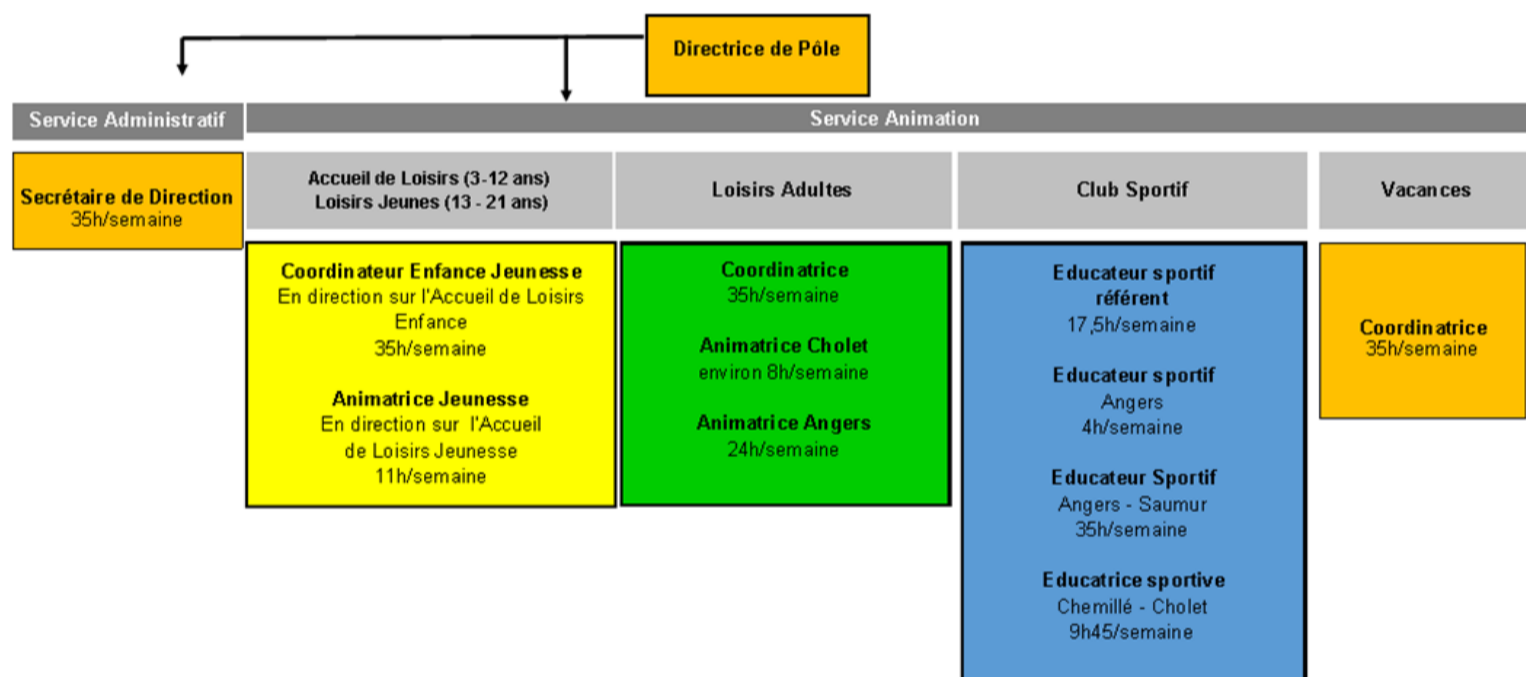
Lancement de la rédaction du projet de service, avec la mise en place de plusieurs réunions thématiques à destination des professionnels et de la Commissions des parents et usagers, d'une enquête de satisfaction Familles des personnes accompagnées, avec le soutien de la responsable qualité de l'association. Projet de service en cours de finalisation (été 2020).



Augmentation importante du nombre de sorties, de séjours et le départ de salariés, qui ont conduit le service à repenser l'organisation générale du Pôle :

- Création d'un secteur « Vacances ». Une coordinatrice gère l'ensemble des séjours pour les enfants, les adolescents et les adultes, été comme hiver.
- Une coordinatrice manage les secteurs « Loisirs Adultes » et « Artistiques », sur l'ensemble du département. Afin de poursuivre un travail qualitatif, une animatrice référente est dédiée aux activités choletaises (c'est aussi l'éducatrice sportive du Club) et une animatrice référente est dédiée aux activités à Angers.

Nouvel organigramme :



Création d'une nouvelle séance sportive « Baskin » en partenariat avec le Club de Basket de Belle Beille. Le « Baskin » est le sport inclusif par excellence. Il permet à tous de jouer ensemble. Tous les joueurs (hommes, femmes, personnes valides, personnes handicapées physiques ou mentales, personnes ayant des troubles psychiques, etc.) quelles que soient leurs capacités et leurs difficultés, apportent une plus-value à l'équipe.

Développement d'un logiciel de facturation sur mesure, avec le soutien du Responsable des Systèmes d'Informations de l'association, qui permet une simplification de la gestion des factures.

Intégration du Pôle dans le périmètre CPOM.

Candidature à l'appel à projet « Pôle d'appui et de ressources de Maine et Loire » (réponse faite conjointement avec Vyv³), créé à titre expérimental sur 2 ans par les services de l'Etat, de l'ARS, du Conseil Départemental, de la Caf, de la MSA. Ce projet a pour objectif de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun. Le Pôle d'appui et de ressources handicap devra assurer une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'appui en direction des familles et des professionnels intervenant sur le secteur de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse et de la parentalité.

E) La gestion des ressources humaines

Mise en place du nouveau CSE

La réforme du Code du travail nous a amenés à mettre en place début 2019 de nouvelles instances représentatives du personnel .

Le Comité Social et Economique a débuté son mandat en janvier 2019 pour une durée de 3 ans. Il reprend pour l'essentiel les prérogatives de l'ancien comité d'entreprise.

Les Commissions Santé Sécurité et Condition de Travail dépendent directement du CSE. Il s'agit de commissions obligatoires. Ses membres sont désignés parmi les élus du CSE. De par la diversité des champs professionnels au sein de l'Adapei 49, il y a 2 CSSCT pour :

- les établissements et services médico-sociaux,
- les établissements de production industrielle.

Dans une volonté de dialogue social partagé avec l'employeur, le CSE a désigné des Représentants de Proximités au sein de chaque établissement ou service de l'Adapei 49.

Création d'ETTIC

L'Adapei 49 a participé à la création d'une agence d'intérim spécialisée dans le secteur social et médicosocial avec plusieurs autres associations dont des Adapei des Pays de la Loire. Cette création s'est réalisée sous la forme d'une société coopérative.

Elle a pour objet de faciliter le recrutement de professionnels pour les remplacements dans nos établissements et services. Il avait en effet été soulevé depuis plusieurs années la difficulté de pourvoir aux absences de professionnels.



Recrutement de nouveaux Cadres

De nouveaux Cadres ont été recrutés en 2019 :

- Olivier Seguin, directeur du pôle formation/insertion (Adapei-Formation, APIC'S, emploi accompagné)
- Céline Fredon, directrice du SESSAD de Cholet et de l'UEMA, animatrice du DISC (dispositif choletais IME et SESSAD)
- Julien Bénateau, Directeur Administratif et Financier
- Paola Savarit, cheffe de service des foyers d'hébergement L'Accueil et La Maison de Belle-Beille
- Camille Pillet, cheffe de service du foyer Les Résidences Adapei 49

GPEC 2019/2020

Un cycle de discussions a débuté avec la CFDT sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Il s'agit de faire un état des lieux des métiers actuels et d'imaginer les évolutions de ces métiers, l'apparition éventuelle de nouveaux métiers et de mesurer les besoins en compétences pour les années à venir.

Ces évolutions doivent être connectées par exemple aux enjeux liés à l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.

Ces échanges portent aussi sur les déroulement des parcours professionnels (mobilité, accompagnement des fins de carrière,...)

Accords d'entreprise signés en 2019

- Accord d'entreprise relatif à l'égalité femmes/hommes
- Accord d'entreprise sur l'accompagnement des élus en situation de handicap
- Accord d'entreprise sur la prime de pouvoir d'achat

Eléments financiers et de gestion (2019)

Etats de synthèse au 31 décembre 2019

Les évolutions de l'année 2019

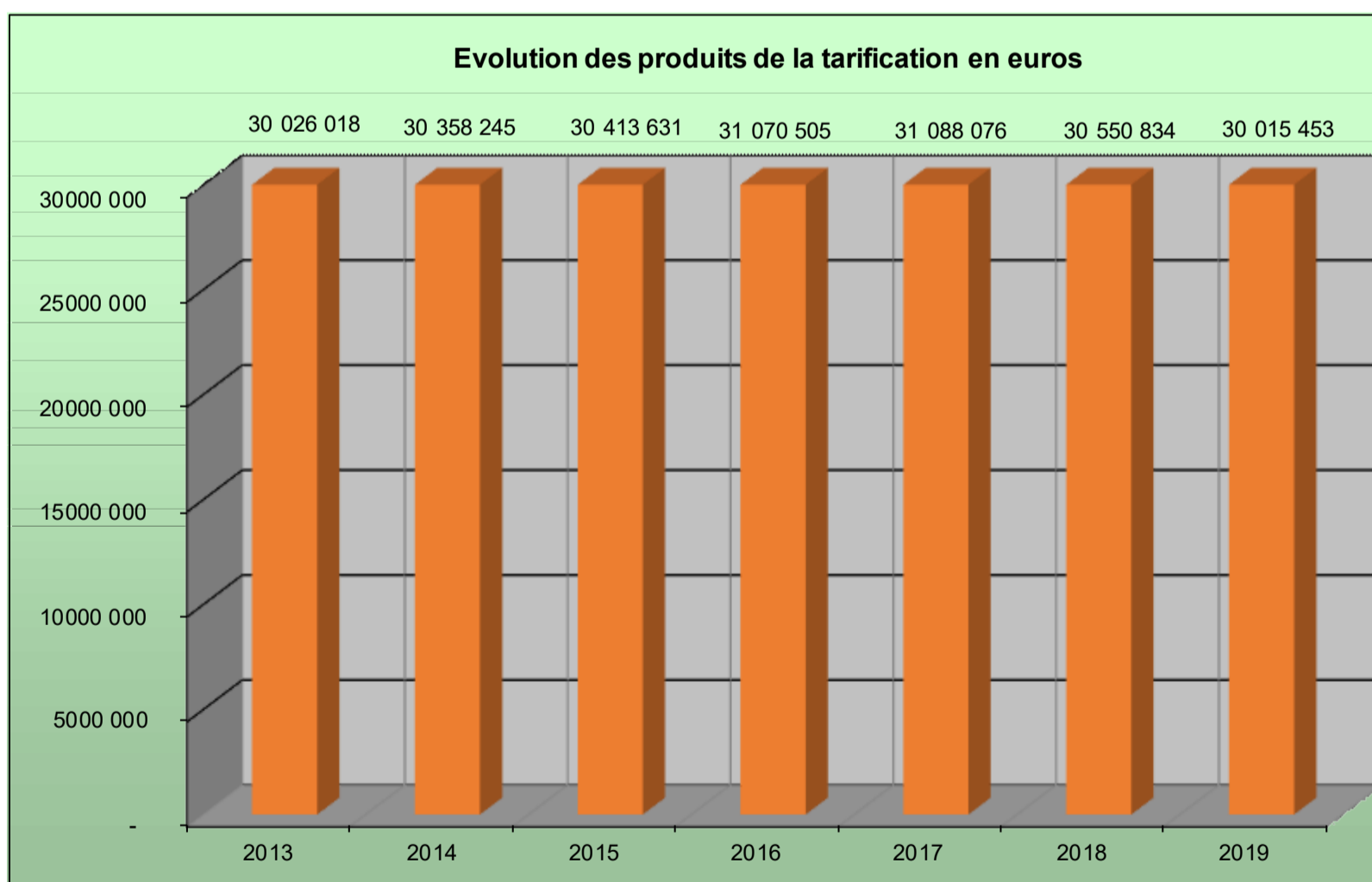
Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en vigueur pour le pôle IME / SESSAD / FAM (partie Soins) et pour les ESAT a été signé le 10 avril 2014, au titre de la période 2014-2018. Un avenant a été conclu pour l'année 2019. Ce contrat d'objectifs et de moyens couvre l'ensemble des 18 établissements et services suivants : 6 IME, 5 SESSAD, 5 ESAT, 1 FAM et 1 SAMSAH (ouvert en date du 1^{er} décembre 2015) et intègre l'autorisation de frais de siège pour la même période (2014-2018).

Le taux directeur appliqué en 2019 pour le CPOM Assurance Maladie (IME / SESSAD / FAM partie Soins / SAMSAH partie Soins et ESAT) s'élève à 0,65%.

En ce qui concerne les établissements financés par le Département de Maine et Loire, les budgets 2019 ont été globalement reconduits sur les mêmes bases qu'en 2017 pour l'ensemble des établissements et services concernés (FV / FAM partie Hébergement / FH / SAVS / SAMSAH / MECS). D'où des tensions budgétaires générées par cette distorsion constatée depuis plusieurs années entre le taux d'évolution de nos recettes et celui de nos dépenses.

Pour information, l'augmentation mécanique des indices salariaux est en moyenne de 1% par an (les dépenses de personnel représentant environ 70% de nos dépenses totales). Le taux d'inflation applicable sur les autres postes, et constaté au niveau national en 2019, est quant à lui de 1,1%.

Les modalités de paiement de nos financements résident en un versement par dotation globalisée basée sur le budget de chaque établissement, et ce pour l'ensemble des financeurs (ARS, Département de Maine et Loire). Seule l'activité des usagers de foyers relevant d'un autre département que le Maine et Loire fait l'objet d'une facturation en prix de journée.



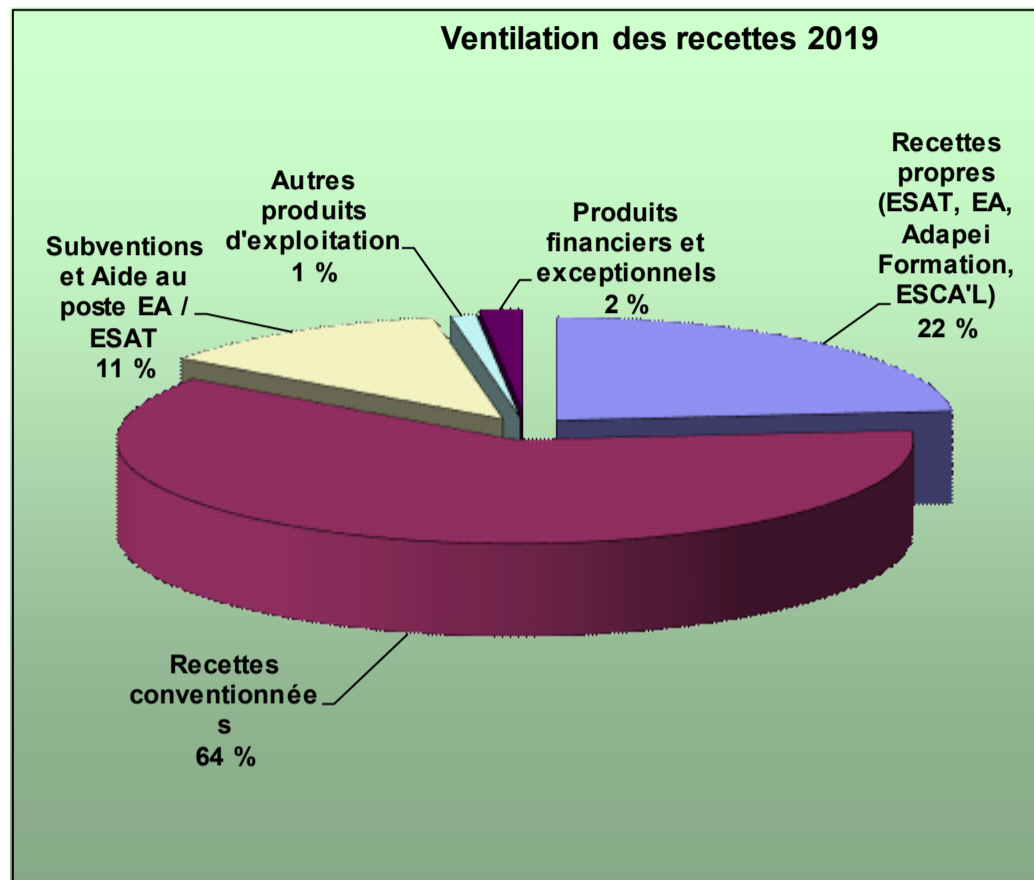
Les produits de la tarification incluent les dotations globales IME / SESSAD / ESAT / FV / FAM / SAMSAH / FH / SAVS / MECS, les facturations de prix de journée aux Départements hors Maine et Loire (usagers ne relevant pas du Maine et Loire), ainsi que les participations des usagers.

Ces produits ont diminué de 535 381€ entre 2018 et 2019. La dotation complémentaire ARS basée sur le taux directeur de 0,65% s'élève à 141 000€ à laquelle s'ajoute l'impact des reprises d'excédent 2017 pour 406 000€. A l'inverse, la fermeture de la MECS l'Eclaircie conduit à une baisse de la dotation du Conseil Départemental pour 1 048 000€.

Le compte de résultat

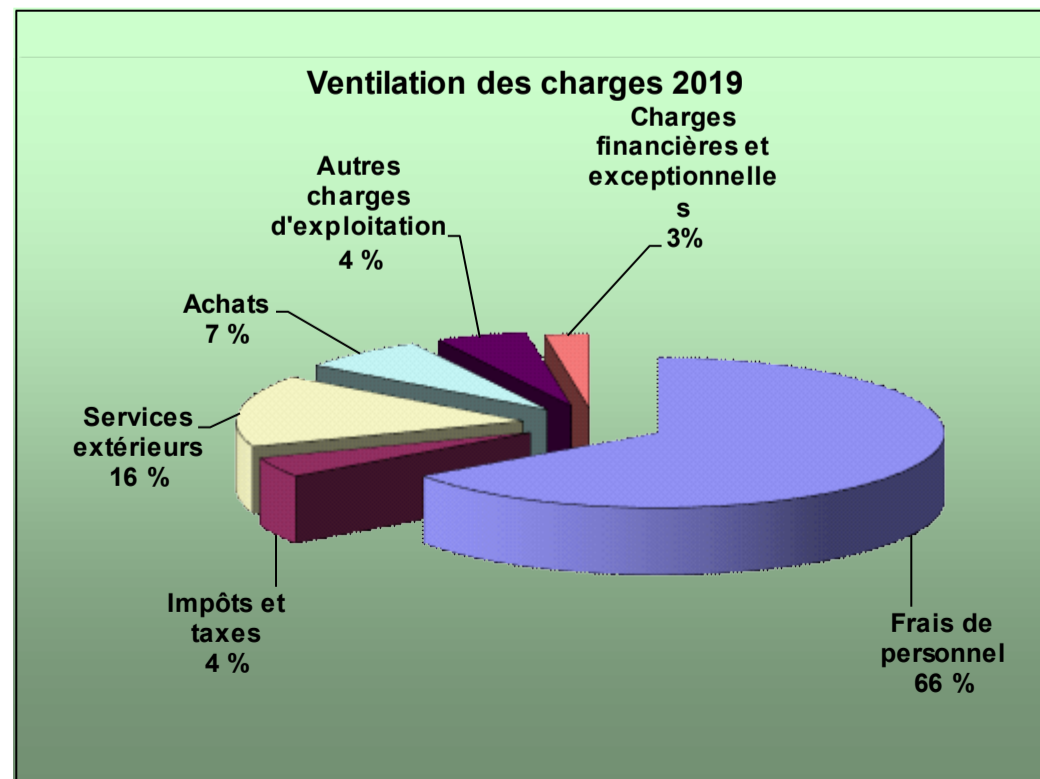
L'ensemble des produits s'élève à 48 842 826€ pour l'année 2019, soit une baisse de 620 366€ par rapport à 2018 (-1,25%). Cette baisse se ventile de la façon suivante :

- 535 381€ au titre des produits conventionnés de la tarification (cf page précédente)
- 301 097€ au titre du chiffre d'affaires des secteurs en gestion propre, après retraitement du chiffre d'affaires interne, en lien avec la croissance de l'activité des EA (-4,9% de chiffre d'affaires soit -482 000€, dont activité montage -494 000€), avec l'augmentation de l'activité d'ESCA'L (+5 000€) et d'Adapei Formation (142 000€),
- 72 434€ au titre des subventions et aides aux postes des EA et ESAT,
- +289 005€ au titre des autres produits d'exploitation (reprise de provision pour risque 139 000€ suite à la fermeture de la MECS, leg de 46 000€ et reprise de créances douteuses 50 000€)
- 458€ au titre des produits financiers et exceptionnels, montant stable (fonds dédiés en lien avec les recettes de Prix de Journée Creton reprises par l'ARS et les consommations de crédits complémentaires versés par l'ARS de 2016 à 2018).



L'ensemble des charges s'élève à 47 941 621€ au titre de 2019, en baisse de 1 235 812€ par rapport à 2018. Cette variation se ventile de la façon suivante :

- Des consommations de matières premières en baisse de -341 898€, en corrélation avec la baisse du chiffre d'affaires sur l'activité des Entreprises Adaptées,
- Des achats non stockés et des services extérieurs en baisse de -308 693€, dont 29 000€ imputables à la sous-traitance de prestations par Adapei Formation et les EA, 150 000 € à la baisse du recours à l'intérim et 77 000€ à la baisse des locations (locaux, matériels informatiques,...),
- Une baisse des dépenses de personnel (charges sociales et fiscales incluses) de -1 059 098€ s'expliquant principalement par la baisse des taux de cotisations patronales.
- Une hausse des autres charges d'exploitation de 191 431€, dont 441 000€ de dotation aux provisions pour coûts de départ à la retraite, baisse des provisions pour dépréciation des créances clients -72 000€. En 2018, coûts de fermeture de la MECS l'Eclaircie pour 176 000€
- Une augmentation des charges financières et exceptionnelles de 282 445€, en lien avec une provision de 250 000€ pour perte d'exploitation liée au Covid-19 dans le Entreprises Adaptées.



Le résultat comptable de l'année 2019, avant écritures de consolidation, réside en un excédent de 1 000 479€ et se décompose de la façon suivante :

- Une perte comptable de -100 279€ au titre des établissements sous gestion contrôlée se ventilant de la façon suivante :
 - ♦ +31 701€ au titre des établissements du CPOM ARS (dont +218 103€ au titre des recettes Amendement Creton 2019 retraitées en consolidation, et dont -495 525€ au titre de l'impact de la reprise d'excédent 2017 par l'ARS),
 - ♦ +4 507€ au titre du siège social,
 - ♦ -136 487€ au titre des établissements financés par le Département de Maine et Loire (dont un impact de -114 684€ en lien avec les reprises d'excédents 2017, et une perte de -48 946€ sur la MECS l'Eclaircie, activité jusqu'à la fermeture sans dotation de financement).
- Un excédent de 1 100 760€ au titre des établissements en gestion propre et des instances associatives, contre un excédent de 933 466€ en 2018 (augmentation essentiellement liée à l'amélioration du résultat des EA et ESAT BAPC par rapport à 2018).

Après retraitements de consolidation impactant à la baisse le résultat pour 99 274€ (ajustement des provisions VMP et IDR et des fonds dédiés), le résultat consolidé de l'association réside en un excédent de 901 205€ au titre de 2019.

Le bilan

Au 31 décembre 2019, le total du bilan s'élève à 42 345 617€ contre 44 052 206 € au 31 décembre 2018. Les investissements réalisés ou mis en service durant l'année 2019 représentent 1 660 916€ et résident essentiellement en :

- L'acquisition du foyer de Trémur (internat de l'IME Europe) pour un montant 378 000€,
- Des agencements sur le FV La Maison des Pins (extension de la salle à manger et réalisation d'une salle de réception des familles) pour 97 000€,
- Le renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules pour 771 000€,
- Des travaux de constructions et agencements divers de bâtiments à hauteur de 415 000€.

La ventilation synthétique du bilan ci-contre (montants arrondis et libellés en €) permet de mettre en évidence la trésorerie nette, qui est en augmentation de 1 324 000€.

Les créances envers les clients du secteur ateliers s'élèvent à 1 994 274€ au 31 décembre 2019, avec un délai moyen de règlement d'environ 60 jours.

Les créances envers les organismes financeurs s'élèvent à 1 581 631€, dont 245 869€ au titre des Conseils Départementaux, 487 973€ au titre d'Adapei Formation et 749 008€ au titre des aides aux postes 2019 non encore perçues au 31 décembre 2019.

Les dettes financières sont en baisse de 550 000€ par rapport au 31 décembre 2018 (pas de nouvel emprunt souscrit / remboursements des emprunts contractés antérieurement pour 550 000€).

Valeur nette des immobilisations	Fonds associatifs 3 769 000
	Réserve d'investissement 4 587 000
16 812 000	Réserve de compensation 2 901 000
	Réserve de trésorerie 663 000
	Report à nouveau - 2 312 000
Actif circulant	Subventions d'investiss. 2 150 000
	Résultat de l'exercice 901 000
6 512 000	Provisions / fonds dédiés 5 467 000
	Dettes Financières 6 475 000
Trésorerie nette	Autres Dettes 6 689 000
7 966 000	

Recherche et développement

Il n'existe pas sur le plan économique d'activités ou d'investissements en Recherche et Développement.

L'association dispose cependant de différentes commissions chargées, entre autres, de faire émerger de nouvelles réponses aux besoins des usagers.

L'association répond aux appels à projet des pouvoirs publics qui entrent dans son domaine de compétences, ainsi qu'aux appels d'offres publics pour les EA, ESAT et Adapei Formation.

D'autre part, conformément à son objet (statuts), elle peut proposer aux financeurs, dans le cadre des procédures légales et contractuelles des projets de création, d'extension ou de réorganisation d'établissements ou services susceptibles d'améliorer la qualité des services rendus aux enfants, adolescents et adultes handicapés sous réserve des nouvelles modalités d'appel à projet inscrites dans la loi « HPST ».

Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels

Aucun changement dans les méthodes de présentation des comptes annuels n'est à noter au titre de l'exercice 2019.

Evolutions prévisibles sur 2020 et autres points

Après le déménagement de l'ESAT Avrillé dans leurs nouveaux locaux (été 2020), il est prévu la réhabilitation du site principal de l'EA Avrillé.

Dans le cadre d'un projet inclusif sur le territoire choletais, une réhabilitation pourrait concerner l'IME La Rivière. Il en découlerait un programme d'investissements.

Les taux directeurs applicables en 2020 au titre des produits de la tarification ne sont pas tous connus à ce jour. En 2019, pour les établissements sous CPOM ARS, le taux d'évolution était de +0,65%.

A ce jour, les retours de budgets prévisionnels 2020 pour les établissements financés par le Conseil départemental du Maine et Loire prévoient une stabilité des financements, sans évolution.

Un nouveau CPOM est en cours de négociation pour la période 2021-2025. Il sera tripartite et concernera l'ARS Pays de la Loire, le Conseil départemental du Maine et Loire et l'Adapei 49.

Affectation des résultats de gestion propre

Nous vous proposons les affectations de résultat 2019 suivantes concernant les établissements dont la gestion n'est pas contrôlée.

106820	Excédent affecté à la réserve d'investissement
106850	Excédent affecté à la réserve de trésorerie

110000	Report à nouveau solde créditeur gestion propre		
	Entreprise Adaptée AVRILLE		497 442,65
	Entreprise Adaptée La POMMERAYE		56 987,94
	ESAT BAPC AVRILLE		217 344,84
	ESAT BAPC CHOLET		132 903,46
	ESAT BAPC SAINT LAMBERT DES LEVEES		23 763,64
	ESAT BAPC TRELAZE		84 457,71
	COMMISSION ACTION ASSOCIATIVE	27,00	
	TOTAL	27,00	1 012 900,24

119000	Report à nouveau solde débiteur gestion propre		
	Entreprise Adaptée CHOLET		110 348,76
	ESAT BAPC La POMMERAYE		13 956,60
	ADAPEI FORMATION	77 827,14	
	COMITES LOCAUX		4 785,68
	ASSOCIATION Adapei 49		18 109,85
	TOTAL	77 827,14	147 200,89

RESULTAT DE LA GESTION PROPRE	+ 1 082 246,99
--------------------------------------	-----------------------

Nous vous proposons par ailleurs d'affecter l'impact des retraitements de consolidation comptabilisés en 2019, soit une charge de 99 274,40€, au report à nouveau débiteur des comptes consolidés de l'association, dont le solde s'élèvera à 2 242 863,79€ après affectation.

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF

	au 31/12/2019		au 31/12/2018	
	Bruts	Amortissement	Net	Net
Immobilisations incorporelles	588 024	517 856	70 168	72 762
Immobilisations corporelles	41 056 479	24 653 893	16 402 586	16 645 115
Immobilisations financières	344 019	4 500	339 519	313 450
ACTIF IMMOBILISE	41 988 522	25 176 249	16 812 273	17 031 327
Stocks et en-cours	514 289	4 160	510 129	642 695
Clients et comptes rattachés	3 598 148	69 969	3 528 179	3 913 222
Autres créances	2 323 787		2 323 787	2 641 603
Valeurs Mobilières de Placement	3 987 062	46 131	3 940 931	3 941 230
Disponibilités	15 080 642		15 080 642	15 709 797
Charges constatées d'avance	149 676		149 676	172 332
ACTIF CIRCULANT et ASSIMILES	25 653 604	120 260	25 533 344	27 020 879
TOTAL DE L'ACTIF	67 642 126	25 296 509	42 345 617	44 052 206

PASSIF

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
	Net	Net
Fonds associatifs	3 768 659	3 768 659
Réserves	8 150 718	8 153 110
Report à nouveau	- 2 312 250	- 2 557 760
Résultat de l'exercice	901 205	285 759
Subventions d'investissements	2 149 760	2 213 975
Provisions réglementées	590 680	615 495
FONDS PROPRES	13 248 772	12 479 238
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 885 058	2 304 194
Fonds dédiés	1 991 576	2 080 467
Emprunts et dettes financières diverses	17 530 762	20 034 145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 411 820	1 577 646
Dettes fiscales et sociales	5 204 024	5 449 626
Autres dettes	73 605	55 303
Produits constatés d'avance		71 587
DETTES et ASSIMILES	26 211 787	29 268 774
TOTAL DU PASSIF	42 345 617	44 052 206

Compte de résultat au 31 décembre 2019

Produits

au 31/12/2019

au 31/12/2018

Production vendue	11 503 768	11 800 995
Produits de la tarification médico-sociale	30 015 453	30 550 834
Production immobilisée		3 870
Subventions d'exploitation	5 943 536	6 015 971
Reprise sur amortissements et transfert de charges	417 425	148 862
Autres produits	100 992	80 550
PRODUITS D'EXPLOITATION	47 981 174	48 601 082
PRODUITS FINANCIERS	71 628	72 456
PRODUITS EXCEPTIONNELS	790 024	789 654
TOTAL DES PRODUITS	48 842 826	49 463 192

Charges

au 31/12/2019

au 31/12/2018

Achats de matières et fournitures	1 750 801	2 092 699
Autres achats et charges externes	9 181 449	9 490 141
Impôts taxes et versements assimilés	2 065 069	1 701 511
Charges de personnel	31 246 824	32 669 481
Dotations aux amortissements	1 793 920	1 785 149
Dotations aux provisions	654 600	461 933
Autres charges	40 067	50 074
CHARGES D'EXPLOITATION	46 732 730	48 250 988
CHARGES FINANCIERES	223 751	217 460
CHARGES EXCEPTIONNELLES	985 140	708 985
TOTAL DES CHARGES	47 941 621	49 177 433

Résultat net de l'exercice 2019 : + 901 205 €

Rapport d'orientation



Le nouveau projet associatif de l'Adapei 49, construit par ses acteurs (bénévoles et professionnels) durant les exercices 2018/2019 et validé par l'Assemblée Générale de juin 2019, marque de son empreinte les orientations prioritaires proposées à l'assemblée générale 2020 pour l'année à venir.

Le projet associatif rappelle l'attachement de l'Adapei 49 aux grandes valeurs suivantes :

- Défense des droits des personnes handicapées,
- Solidarité et engagement,
- Respect de la personne,
- Valorisation des capacités,
- Qualité de l'accompagnement.

Dans ce projet associatif, nous n'avons évidemment pas prévu qu'une grave crise sanitaire bouleverserait nos vies, mettrait un frein à des projets, des dossiers en cours, des modalités d'accompagnement...

Pour faire face à l'épidémie de Covid 19, au confinement, pour répondre à l'exigence des mesures de sécurité sanitaire, et protéger le plus possible les personnes accompagnées, notre association a été réactive. Elle a adapté rapidement l'organisation et le fonctionnement de ses établissements et services.

Néanmoins, il est indéniable que cette situation sans précédent a été perturbante et souvent très angoissante pour les personnes que nous accompagnons et leurs familles, leurs aidants, pour les professionnels aussi.

Dans un contexte de politique nationale de transformation de l'offre médico-sociale et du projet de société inclusive et solidaire, elle a provoqué des difficultés que personne ne pouvait envisager, anticiper. Elle a aussi amené des réponses et révélé des besoins forts, déterminants.

Ces expériences vécues au quotidien pendant des semaines nous ont amenés à privilégier pour notre rapport d'orientation des priorités. Parmi les douze orientations constituant le nouveau projet associatif, quatre (3-5-6-8) sont retenues comme axe de travail pour l'exercice 2020-2021. Il s'agit de prioriser la réflexion et l'action de notre association sur des enjeux importants à court terme : la dynamique associative de l'Adapei 49, la valorisation des personnes accompagnées dans nos établissements et services, le développement des complémentarités d'accompagnement encadrants/familles et le développement de nouveaux modes d'accompagnement

Ces orientations prioritaires ont aussi été le support de nos propositions puis des négociations concernant le nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). La signature de ce contrat, initialement prévue sur le premier trimestre a dû être repoussée pour la fin de cette année 2020.

Nous retrouvons ci-dessous ces quatre orientations telles qu'elles ont été adoptées dans le projet associatif. Notre ambition pour l'année à venir est de décliner les objectifs en actions concrètes.

ORIENTATION 3 : Renforcer nos capacités et nos actions militantes

Objectifs :

- Développer un militantisme actif
- Accueillir des bénévoles, les accompagner et les fidéliser
- Valoriser l'engagement des bénévoles dans les services et établissements sur des missions définies et formalisées pour contribuer à l'ouverture sur leur environnement



ORIENTATION 5 : Renforcer le pouvoir d’agir des personnes handicapées pour qu’elles soient force de proposition et actrices de leur parcours de vie

Objectifs :

- Promouvoir et accompagner l’autodétermination des personnes handicapées
- Accompagner et faciliter l’accès aux droits des personnes handicapées et de leur famille
- Renforcer l’accompagnement favorisant l’accès autonome à la santé des personnes accompagnées
- Soutenir l’effectivité de l’accès à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées
- Accompagner l’accès à la scolarisation en milieu ordinaire et favoriser l’accès aux apprentissages tout au long de la vie
- Favoriser l’accès aux pratiques artistiques, culturelles, sportives et de loisirs de droit commun sur les territoires
- Faciliter et accompagner l’accès aux Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC)

ORIENTATION 6 : Consolider la coopération et l’échange de savoirs entre les professionnels et les familles

Objectifs :

- Soutenir les familles et reconnaître leur expertise
- Favoriser la place de l’aidant dans la co-construction du Projet Personnalisé d’Accompagnement (PPA)
- Accompagner davantage les aidants par des actions de soutien et de répit

ORIENTATION 8 : Expérimenter des nouveaux modes d’accompagnement

Objectifs :

- Développer de nouvelles formes d’habitat et mettre en œuvre des accompagnements inclusifs
- Développer les activités périscolaires et extrascolaires en complément des accueils en IME
- Développer des solutions innovantes de répit pour les aidants

L’Adapei 49 va ainsi axer ses travaux pendant les douze prochains mois, approfondir ses réflexions dans les domaines de ces quatre orientations. Il s’agit pour chacune de décliner des actions concrètes.

Cependant au quotidien, c’est l’ensemble du projet associatif et ses douze orientations qui guident l’action de notre association. Ainsi, cette priorisation n’écarte pas les travaux engagés et qui s’inscrivent dans les autres orientations.

